

# CHAPITRE 1 : INTRODUCTION DE L'ETUDE D'IMPACT

## Sommaire

1	CONTEXTE DE L'ETUDE D'IMPACT .....	3
2	RAPPEL DE LA REGLEMENTATION.....	4
3	PLAN DE L'ETUDE D'IMPACT .....	5
4	PERIMETRE DE L'ETUDE D'IMPACT .....	6
5	CONDITIONS DE REALISATION DE L'ETUDE.....	7
5.1	Noms et qualités des auteurs de l'étude d'impact .....	7
5.2	Etudes supports ayant contribué à la réalisation de l'étude d'impact.....	8

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Correspondance des chapitres de l'étude d'impact avec les items fixés par les articles R.122-5 et R.512-8 du Code de l'environnement .....	5
Tableau 2 : Noms et qualités du demandeur et du rédacteur de l'étude d'impact.....	7
Tableau 3 : Noms des rédacteurs des études supports ayant contribué à la réalisation de l'étude d'impact .....	10

# 1 Contexte de l'étude d'impact

---

L'établissement AREVA NC de Malvési a pour activité la transformation des concentrés uranifères en tétrafluorure d'uranium (UF<sub>4</sub>), première étape de la conversion de l'uranium, opération préalable aux opérations d'enrichissement isotopique.

Le procédé de conversion de l'uranium naturel génère des effluents liquides chargés en nitrates. Ces effluents liquides subissent une étape de décantation naturelle dans des bassins. Les effluents épurés des matières en suspension sont transférés vers des bassins d'évaporation (lagunes) où ils sont concentrés sous l'effet du vent et du soleil.

Afin de traiter ces effluents liquides concentrés en sels, notamment en nitrates (de calcium, d'ammonium, de sodium, ...) et renfermant des traces de radionucléides, AREVA NC a lancé le projet de mise en place d'une installation industrielle de traitement, dénommée TDN (Traitement Des Nitrates).

La présente étude d'impact est réalisée conformément au code de l'environnement (articles R.122-5 et R.512-8 du Code de l'environnement).

Cette pièce est constituée sous l'entière responsabilité du demandeur auquel il appartient de démontrer la conformité de son projet avec la protection des intérêts visés à l'article L.511-1 du Code de l'environnement.

## 2 Rappel de la réglementation

---

Le titre 1<sup>er</sup> du Livre V du Code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) prévoit que les installations industrielles et agricoles d'une certaine importance doivent, dans un souci de protection de l'environnement, préalablement à leur mise en service, faire l'objet d'une autorisation prise sous la forme d'un arrêté préfectoral qui fixe les dispositions que l'exploitant devra respecter pour assurer cette protection.

L'étude d'impact a pour but d'évaluer l'impact d'un projet sur les intérêts visés à l'article L.511-1 du code de l'environnement (la sécurité, la santé et la salubrité publiques ou la protection de la nature et de l'environnement). Elle est réalisée sous la responsabilité du maître d'ouvrage.

Le principe de l'étude d'impact est inscrit à l'article L.122-1 du Code de l'environnement, qui dispose :

*« Les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements publics et privés qui, par leur nature, leurs dimensions ou leur localisation sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine sont précédés d'une étude d'impact ».*

Il s'agit d'un document qui expose la façon dont le maître d'ouvrage a pris en compte l'environnement et la santé humaine tout au long de la conception de son projet, les effets et les éventuelles nuisances de celui-ci et les dispositions sur lesquelles il s'engage pour en éviter les effets négatifs notables ou en atténuer les impacts.

Le contenu de l'étude d'impact est prévu à l'article L.122-1 du Code de l'environnement et reprend les éléments fixés par l'article R.122-5 du Code de l'environnement, complété par l'article R.512-8 du Code de l'environnement.

Ce dossier justifie le caractère acceptable du projet au regard des intérêts protégés mentionnés à l'article L.511-1 du Code de l'environnement.

### 3 Plan de l'étude d'impact

L'étude d'impact du projet TDN reprend l'ensemble des items mentionnés dans la réglementation.

Items de l'article R.122-5 du Code de l'environnement, complétés par l'article R.512-8		Chapitres de la présente étude d'impact	
Résumé non technique		Résumé non technique	
10°	Les noms et qualités [...]	1	Introduction de l'étude d'impact
1°	Une description du projet [...]	2	Description du projet
2°	Une analyse de l'état initial de la zone et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet [...]	3	Analyse de l'état initial du site et de son environnement
3°	Une analyse des effets [...]	4	Analyse des effets du projet sur la santé et l'environnement
4°	Une analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets connus [...]	5	Analyse des effets cumulés avec d'autres projets connus
5°	Une esquisse des principales solutions de substitution examinées [...]	6	Raisons du choix du projet
6°	Les éléments permettant d'apprécier la compatibilité du projet [...]	7	Compatibilité du projet avec l'affectation des sols et articulation avec les plans, schémas et programmes
7°	Les mesures prévues [...] pour éviter [...] réduire [...] compenser [...] les effets [...]	8	Mesures envisagées pour éviter, réduire et compenser les effets du projet
R.512-8 3°	Les conditions de remise en état du site après exploitation.	9	Conditions de remise en état du site après exploitation
8°	Une présentation des méthodes utilisées [...]	10	Présentation des méthodes utilisées et éventuelles difficultés rencontrées pour la réalisation de l'étude d'impact
9°	Une description des difficultés éventuelles [...]		
11°	[...] l'étude des dangers pour les installations classées pour la protection de l'environnement [...]	11	Lien entre l'étude d'impact et l'étude de dangers
12°	Lorsque le projet concourt à la réalisation d'un programme de travaux [...]	Non concerné	
-		12	Conclusion de l'étude d'impact

**Tableau 1 : Correspondance des chapitres de l'étude d'impact avec les items fixés par les articles R.122-5 et R.512-8 du Code de l'environnement**

## 4 Périmètre de l'étude d'impact

---

Pour chaque compartiment de l'environnement, il est nécessaire d'évaluer et de déterminer le périmètre d'étude au sein duquel seront analysées les caractéristiques de l'état initial, et les conséquences sur celui-ci des effets directs et indirects du projet, à court et plus long terme.

L'évaluation des effets du projet TDN s'appuie sur une analyse de l'état initial de la zone et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet, avant la réalisation des travaux.

Cet état initial couvre différents domaines géographiques, de la zone restreinte à l'aire élargie. Les informations fournies sont déclinées à différentes échelles :

- La zone d'implantation du projet :

Elle correspond au périmètre de l'installation TDN, plus particulièrement à sa zone d'implantation sur le site AREVA NC de Malvésí.

- La zone d'étude :

Elle correspond aux espaces où le projet est susceptible d'avoir des effets en raison de la nature du milieu affecté (masse d'eau, atmosphère, flore, faune, paysages...) et des effets indirects en raison des relations fonctionnelles entre les divers compartiments du milieu.

Cette zone est étudiée principalement au chapitre 4 « Analyse des effets du projet sur la santé et l'environnement ». Il s'agit, par exemple, des groupes de population de référence ou des espaces remarquables et protégés les plus proches.

A noter que pour l'appréciation des impacts sur la santé et sur l'environnement, le périmètre d'étude couvre la zone Natura 2000 la plus proche ainsi que les groupes de populations sélectionnées pour les évaluations des risques sanitaires, soit 5 km.

## 5 Conditions de réalisation de l'étude

L'étude d'impact est élaborée en collaboration avec différents interlocuteurs et sur la base de diverses sources spécifiques. La liste des documents de référence, des organismes et des personnes sollicités, est présentée ci-dessous.

### 5.1 Noms et qualités des auteurs de l'étude d'impact

Les noms et qualités des auteurs de l'étude d'impact sont listés dans le tableau ci-dessous.

Nom et qualité du demandeur	<p>AREVA NC Tour AREVA 1, place Jean Millier 92400 Courbevoie</p> <p>AREVA NC Malvési Directeur d'établissement Eric Delaunay BP 222 11102 Narbonne</p>
Nom et qualité du rédacteur de l'étude d'impact	<p>Olivia De Gregorio Responsable technique - Etude d'impact AREVA NP SAS Engineering &amp; Projects RN580 ZA de L'Euze 30200 Bagnols-sur-Cèze</p>

**Tableau 2 : Noms et qualités du demandeur et du rédacteur de l'étude d'impact**

## 5.2 Etudes supports ayant contribué à la réalisation de l'étude d'impact

Les études supports ayant contribué à la réalisation de l'étude d'impact sont listées par thème dans le tableau ci-dessous.

Thème	Référence de l'étude	Nom de la société rédactrice	Activités de la société rédactrice
Description et analyse des écosystèmes aquatiques et terrestres susceptibles d'être influencés par les rejets	Etude des écosystèmes dans l'environnement du site de l'usine COMURHEX Malvési Août 2010	AQUASCOP Parc Scientifique Agropolis 2 34397 Montpellier	Société spécialisée dans les études et l'aménagement des milieux naturels
	Etude de la qualité des écosystèmes aquatiques en aval du site de COMURHEX Décembre 2007		
Etude du sous-sol	Caractérisation chimique et radiologique de la zone TDN Réf. AFR-DIA-15.0561-RPT-A01 Juin 2015	ARCADIS 127 boulevard Stalingrad CS 90030 69626 Villeurbanne	Bureau d'études spécialisé dans le traitement des pollutions, du diagnostic
Diagnostic de caractérisation des sols et des eaux souterraines d'un point de vue chimique et radiologique	Etude de cartographie du sol et du sous-sol du site de Malvési – Diagnostic Réf. 3728/31/NT/DIAG03/D Septembre 2008	ARCADIS 5, l'Occitane BP17 503 31675 Labège	ARCADIS : Bureau d'études spécialisé dans le traitement des pollutions, du diagnostic
Mesures dans l'environnement	Campagnes de prélèvements et d'analyses dans l'environnement Rapports annuels 2012, 2013 et 2014	BURGEAP Parc Technologique du Canal 17, rue Hermès 31520 Ramonville Saint Ange	Société nationale d'études, audits et diagnostics, conseil, ingénierie (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, pilotage d'opération), formations



Thème	Référence de l'étude	Nom de la société rédactrice	Activités de la société rédactrice
Etude radioécologique de l'environnement	Evaluation de la dose d'ingestion unitaire de certaines denrées alimentaires provenant de l'environnement du site COMURHEX de Malvési Réf. DEI/SESURE n°2009-02 Avril 2009	IRSN BP 40035 78116 Le Vesinet	Institut de recherche et d'expertise sur les risques liés à la radioactivité
	Bilan radioécologique de l'environnement du site de Malvési - Etude complémentaire menée en 2008 Réf. DEI/SESURE n°2009-17		
Rapports consommations et rejets de COMURHEX	Rapports annuels environnement AREVA NC Malvési 2012, 2013 et 2014	AREVA NC Malvési BP 222 11102 Narbonne	Exploitant nucléaire
Etude d'impact acoustique	Mesures acoustiques environnementales sur le site d'Areva Malvési (11) Réf. DS15078V1CB-A.COG2601 17 Juillet 2015	AD INGENIERIE 2, ZAC de Chassagne 69360 Ternay	Ingénierie acoustique : mesure, étude, conception, solutions technologiques innovantes
	Etude d'impact acoustique du projet TDN Réf. CVI04941_AINDU_CMI_RA04 Octobre 2015	dB Vib pour INOVA Montée de Malissol 38200 Vienne	Ingénierie acoustique : étude, conception, solutions technologiques innovantes
Risques radiologiques sur la santé	Etude d'impact dosimétrique du projet TDN Réf. NT 101559 00 0001 B Octobre 2015	AREVA NP SAS Engineering & Projects RN 580 ZA de L'Euze 30200 Bagnols-sur-Cèze	Ingénierie, analyse de sûreté nucléaire et des risques environnementaux
	Calculs d'impact dosimétrique des rejets (2012) Réf. TRI/12/000750 1.0 Décembre 2014	AREVA NC Malvési BP 222 11102 Narbonne	Exploitant nucléaire
Risques chimiques sur la santé	Evaluation des Risques Sanitaires du projet TDN Réf. NT 101559 00 0002 C Novembre 2015	AREVA NP SAS Engineering & Projects RN 580 ZA de L'Euze 30200 Bagnols-sur-Cèze	Ingénierie, analyse de sûreté nucléaire et des risques environnementaux

Thème	Référence de l'étude	Nom de la société rédactrice	Activités de la société rédactrice
Risques chimiques sur la santé	Evaluation des Risques Sanitaires liés au fonctionnement de l'usine COMURHEX Malvési (11) dans sa future configuration (COMURHEX II) Réf. DCR-07-75154-16499 E Juillet 2008	INERIS	Ingénierie, analyse des risques
Risques radiologiques sur l'environnement	Evaluation environnementale des risques liés aux rejets radioactifs du projet TDN Réf. NT 101559 00 0003 C Novembre 2015	AREVA NP SAS Engineering & Projects RN 580 ZA de L'Euze 30200 Bagnols-sur-Cèze	Ingénierie, analyse de sûreté nucléaire et des risques environnementaux
Risques chimiques sur l'environnement	Evaluation environnementale des risques liés aux rejets chimiques du projet TDN Réf. NT 101559 00 0004 C Novembre 2015		
Meilleures Techniques Disponibles	Evaluation du projet TDN vis-à-vis des MTD des BREF applicables Réf. NT 101559 00 0005 C Novembre 2015		

**Tableau 3 : Noms des rédacteurs des études supports ayant contribué à la réalisation de l'étude d'impact**